



Compte rendu - Plénière Vallée Violette 18 octobre 2018

Monsieur le Maire a débuté la séance en remerciant les personnes présentes pour leur venue ainsi que le travail mené par les membres du bureau de Conseil de quartier tout au long de l'année. Puis, Monsieur le Maire a souhaité présenter ses excuses aux riverains de la rue de la Bruère dont les aménagements faits récemment ne recueillent pas les faveurs de tous les habitants de la rue, il a ensuite précisé que le dossier était de nouveau à l'étude.

Il a continué son introduction en saluant la présence des élus du Conseil municipal.

Monsieur le Maire a poursuivi en expliquant que le travail mené par les Conseils de quartier servait notamment à ajuster les besoins selon chaque rue, qu'il s'agit d'actions menées pour le « vivre ensemble ». Conscient que la vitesse est un problème dans nombreux quartiers, Monsieur le Maire a annoncé le lancement d'un travail mené par tous les conseils de quartier, Monsieur Lionel AUDIGER, Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique, et les services de la ville sur la période allant de novembre 2018 à mars 2019 pour étudier les possibilités de réduire la vitesse dans certaines rues grâce à des modélisations déjà proposées.

Monsieur le Maire a ensuite souhaité évoquer le sujet de l'installation des gens du voyage sur le terrain privé à la limite de Chambray-lès-Tours dans le prolongement de la rue d'Amboise. Il a ainsi pu annoncer que la Préfète avait accepté de faire une « mise en demeure » après sollicitation de Monsieur le Maire par courrier. Il a précisé que le travail de la Mairie était complexe dans ce genre d'installation. En effet, un courrier est envoyé à Enedis ainsi qu'à la Métropole concernant les branchements illicites à l'électricité et aux bornes à incendie, mais que le pouvoir était limité. Monsieur le Maire a bien précisé qu'il était impossible de couper l'eau car cela serait trop dangereux pour tout un quartier. Monsieur le Maire a informé les personnes présentes que la ville de Joué-lès-Tours respectait la loi en termes d'obligation de disposer d'aire d'accueil et d'aire de grands passages. Il a précisé que les personnes occupant les aires d'accueil étaient souvent des habitués mais qu'il était plus complexe de gérer les membres qui ne prévenaient pas de leur arrivée. Il a ensuite annoncé que les membres présents devaient partir lundi 22/10 et qu'à partir de ce départ, Monsieur le Maire ferait installer des pierres le long du bas-côté de la rue d'Amboise ainsi qu'à l'entrée du chemin rural.

Monsieur le Maire a rappelé son attachement au quartier et a souhaité préciser qu'il était conscient que certaines avancées dans les dossiers pouvaient sembler lentes mais qu'il travaillait pour améliorer tout cela.

Avant de passer la parole à Madame Valérie TUROT, adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la Ville, Monsieur le Maire a tenu à remercier l'investissement des membres du bureau de Conseil

de quartier Vallée Violette et a souhaité rappeler l'utilité des Conseils de quartier dans la vie démocratique de Joué-lès-Tours.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis rappelé l'organisation des conseils de quartier et souhaité faire un focus sur leur dynamisme. Depuis 2014, les bureaux se développent et atteignent une moyenne de 50 membres par bureau, preuve de la bonne santé de la démocratie locale.

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie.

Elle a rappelé les faits marquants et le travail mené par les conseils de quartier :

- Une enveloppe de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien,
- Un travail sur les marquages au sol dans les quartiers pour améliorer la sécurité,
- Des moments de convivialité entre les membres des bureaux : galette des rois, repas partagés, etc.

Madame TUROT a ensuite pu énumérer les illustrations du travail des bureaux et les réalisations faites notamment dans les autres quartiers avec pour objectifs :

- Améliorer le quotidien (marquage de bandes jaunes rue du Petit Paris à l'Alouette pour empêcher le stationnement)
- Améliorer la sécurité (création d'un stop rue de Freyssinet à la place d'une priorité à droite dans le quartier Joué Sud),
- Permettre des aménagements de l'espace public (aménagement de local poubelles sur le parking Marcel Cerdan à Joué centre), etc.

Madame TUROT a souhaité ensuite évoquer le dispositif Monalisa, porté par Monsieur Serge CANADELL (Conseiller délégué aux Aînés et Président du Conseil de quartier Rabière) au sein du Conseil municipal de Joué-lès-Tours. Elle a rappelé l'utilité de cette politique qui permet de visiter des personnes âgées isolées et ce notamment grâce à 23 bénévoles, membre du Conseil des Aînés de Joué-lès-Tours (9 membres) et du monde associatif.

Elle a ensuite abordé le sujet du dispositif « Voisins Vigilants » mis en place grâce aux bureaux de Conseil de quartier dans trois quartiers dont la Vallée Violette, Le Lac et le Morier.

Madame TUROT a poursuivi sa présentation en évoquant les actions menées par la ville, en collaboration avec les Conseils des Aînés, des Enfants et de Quartier pour la propreté dans la ville : actions de sensibilisation contre les dépôts sauvages.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux bureaux : Bernard SOL (adjoint à l'Urbanisme) pour la révision du PLU, Monique CHEVALIER (Adjointe aux Développement durable et aux Parcs et Jardins) pour les étangs de Narbonne, Vincent TELEGA (1^{er} adjoint) pour la présentation du nouveau site internet de la ville, Arnault BERTRAND (Conseiller municipal et Président du Conseil de quartier « Joué Sud ») pour le projet de construction des 2 gymnases, ou encore Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) pour les différents travaux de voirie dans les quartiers.

Madame TUROT a fait un point d'actualité sur le Conseil des Aînés qui a fait son séminaire de rentrée le 27 septembre dernier, et le Conseil des Enfants dont l'installation des nouveaux élus s'est faite dernièrement.

Madame TUROT a souhaité remercier les membres actifs du bureau de la Vallée Violette ainsi que les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Madame Sylviane AUGIS qui a tenu à remercier sa Vice-présidente, Madame Solange HAMIER. Madame AUGIS a ainsi pu présenter son bureau de Conseil de quartier, composé de 55 membres et faisant 4 réunions de bureau dans l'année.

Madame AUGIS a énuméré les travaux faits à l'initiative du bureau :

- Un nouveau terrain de pétanque a pu être créé : « la pétanque du Vallon » avec quelques travaux d'aménagement : changement de panneau et réfection du revêtement du City stade, une inauguration pourra se faire une fois que tous les aménagements seront finis. Pour l'année prochaine, il est prévu de rajouter des panneaux sur les côtés pour éviter que les ballons partent sur le terrain de pétanque notamment,
- Marquage du stationnement rue de Chaumont, à l'issue de plusieurs réunions organisées par M. ALLARD, membre du bureau
- Pose d'antidérapant sur les escaliers du Parc de la Rabière,
- Financement d'un chalet pour l'extension du Centre social,
- Organisation d'une réunion publique pour la création du giratoire des 4 Bornes.

Puis Madame AUGIS a laissé la parole à sa Vice-présidente pour aborder les projets en cours :

- Déplacement du panneau d'expression libre rue des Jonquilles et rue des Primevères,
- Peinture du muret de la Vallée violette,
- Installation d'une boîte à livres partagés,
- Mise en place d'arceaux à vélo,
- Installation d'une borne de déjections canines.

Monsieur le Maire a ensuite repris la parole pour énumérer les travaux faits par la ville dans le quartier de la Vallée violette :

- Réfection des trottoirs rue de Valençay pour un coût de 60 000€,
- Réfection des trottoirs rue de Chambord pour un coût de 17 000€,
- Réfection du caniveau central rue Georges Mouret pour un coût de 12 000€,
- Création du giratoire des 4 Bornes pour un coût total d'1.3 millions d'€ supportés par Tours Métropole Val de Loire.

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- La création déjà évoquée d'un parking rue de Génillé, Monsieur le Maire a répondu que le projet était à l'étude, qu'il sera fait et notamment qu'un boitage sera effectué pour tenir les riverains informés,
- La réfection de la voirie de la rue de Chaumont après la réfection des trottoirs, Monsieur le Maire a répondu que les voiries du quartier de la Vallée Violette avait l'âge de la création du quartier et qu'il fallait effectivement progressivement faire des travaux dans les rues mais que son souhait était de travailler sur l'ensemble de la ville avec notamment un budget de voirie passé de 1.3 million à plus de 4 millions d'€. Il a aussi rappelé les aspects négatifs de la réfection de voirie, lorsque le bitume est neuf, la vitesse tend à augmenter dans les quartiers,
- La progression de l'enfouissement des réseaux électriques dans la rue du Val Violet, Monsieur le Maire a précisé que l'enfouissement se poursuivrait en 2019 avec une réfection de la voirie,
- Demande de faire enfouir la ligne à haute tension de la rue de Montbazou, Monsieur le Maire s'est engagé à alerter Enedis sur ce dossier,
- Les problèmes liés à la surpopulation des pigeons au 1 jardin Montreuil Bellay, Monsieur le Maire a souhaité rappeler qu'il ne pouvait pas faire tuer les pigeons et que la première précaution est d'arrêter de nourrir les animaux, des courriers ont déjà été faits auprès des bailleurs pour rappeler les règles du vivre ensemble aux locataires,
- L'inquiétude face à la future création de l'éco-quartier à Chambray-lès-Tours et la crainte de l'augmentation de la circulation sur la rue d'Amboise avec les travaux de création du centre commercial Leclerc, Monsieur le Maire a rappelé les travaux entrepris pour le réaménagement de la route de Monts, il a proposé que les aménagements liés à la création du futur centre commercial Leclerc soient présentés lors du prochain bureau de Conseil de quartier,

- Problématique des chats errants, Monsieur le Maire fait déplacer un collaborateur de la ville pour expliquer les démarches possibles et ce qui est fait par la Ville pour pallier au problème,
- L'installation des gens du voyage et les branchements à l'eau illicites, Monsieur le Maire a rappelé que la ville ne mettait pas en place de compteurs d'eau, il a aussi tenu à préciser que les travaux d'aménagement pour empêcher l'accès des gens du voyage à la Liodière/Flottière s'élèvent à 30 000€,
- Des gravats auraient été déversés dans le ruisseau près du pont situé à côté de la Galopade et l'installation de pierre dans l'un des chemins menant au Saints-Pères (2 quilles en béton étaient présentes auparavant), Monsieur le Maire s'est engagé à faire regarder par les services,
- Questions relatives aux hausses d'impôts et aux baisses des dotations de l'Etat, Monsieur le Maire a rappelé l'engagement de l'équipe municipale de ne pas augmenter les impôts locaux, et a précisé que les parts ayant augmenté pour certains n'étaient pas les parts communales, il a aussi abordé le souhait du gouvernement actuel de supprimer la taxe d'habitation pour certaines personnes en estimant que cette politique serait compensée par un autre biais (augmentation de la TVA, de la taxe foncière, etc.)
- Demande de possibilité de faire adapter les bacs poubelles à la quantité de déchets par foyer, Monsieur le Maire a annoncé que les services de la Métropole proposaient ce service (contacter TMVL et changement de bac effectif quelques jours plus tard),
- Remerciements concernant le nettoyage des chemins aux abords de la rue de Saché où de nombreux jeunes ont tendance à s'installer et laisser des déchets, précision que moins de jeunes viennent désormais, demande de possibilité de mettre de la lumière dans ces chemins, Monsieur le Maire s'est engagé à faire regarder mais que bien souvent, la lumière encourage les gens à rester,
- Remerciements auprès du Maire pour l'efficacité suite aux courriers faits pour les problématiques rencontrées au centre commercial de la Vallée violette, problème persistant : les commerçants laissent des cartons devant les logements (crainte d'incendie), Monsieur le Maire s'est engagé à faire un tour des commerçants pour leur rappeler certaines pratiques,
- Demande de quantité de PV faits par la ville sur une année, Monsieur le Maire a annoncé que les recettes des PV représentaient une recette de 100 000€ pour la commune,
- Demande des aménagements piétons dans le cadre de la création de l'éco-quartier notamment pour relier le lycée Jean Monnet, Monsieur le Maire a rappelé l'enquête publique pour la révision du PLU du 05/11 au 04/12, les cheminements doux font partie des souhaits d'aménagement,
- Date de lancement des travaux de l'éco-quartier, Monsieur le Maire a expliqué comment la ville de Chambray-lès-Tours procédait (travaux en régie), les travaux ne débuteraient qu'à la fin 2019,
- Demande si un projet était en cours suite aux travaux de voirie sur les rues jouxtant l'école élémentaire Vallée Violette, Monsieur le Maire a pu informer que ces travaux étaient les travaux pour la chaufferie biomasse et qu'il n'y avait pas de travaux de réaménagement de prévus,
- Demande si l'installation de la future chaufferie biomasse permettra de faire des économies de chauffage, Monsieur le Maire a expliqué le fonctionnement : la chaufferie permettra de supprimer la coupure d'eau chaude annuelle due jusqu'alors à la purge, alimentation de la chaufferie en bois situés dans un périmètre proche, diminution du taux de TVA sur le chauffage pour les bâtiments collectifs,
- Suite à la réfection de la voirie à l'angle de la rue du Clos Robert et de la rue des Eglantiers : eau stagnante, Monsieur le Maire s'est engagé à envoyer les services constater sur place,
- Allée Suzanne Valadon : trou dans la chaussée au niveau du stop, Monsieur le Maire s'est aussi engagé à envoyer les services constater sur place,
- Evolution des aménagements de la rue de la Bruère, Monsieur le Maire a informé que le dossier était repris à l'étude, certaines bornes seront enlevées ainsi que des coussins berlinois.

La séance d'échanges s'est clôturée et Monsieur le Maire a pu ainsi inviter toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié ». Il a aussi rappelé l'intérêt de s'inscrire en tant que membres de bureau de conseil de quartier afin de pouvoir participer tout au long de l'année aux réflexions menées par les personnes inscrites.